

OPTION MEDIATHEQUES PUBLIQUES

Diplôme Supérieure de Bibliothécaires

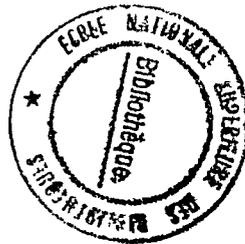
Projet de recherche pour le DESS:

"DIRECTION DE PROJETS CULTURELS"

La Phonothèque de l'Institut National de la Communication
Audiovisuelle: Ouverture vers un nouveau public?

présenté par:

Corinne CAPORIONDO



sous la direction de:

Jean-Michel SALAUN

1989

DSB

8

ENSB - 1989

25e Promotion

TABLE DES MATIERES

-Présentation du lieu de stage	1
-Justification du sujet	4
-Méthodologie du mémoire	6
-Ebauche de plan	9
-Bibliographie	11

PRESENTATION DU LIEU DE STAGE:
LA PHONOTHEQUE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA COMMUNICATION
AUDIOVISUELLE.

L'INSTITUT NATIONAL DE LA COMMUNICATION
AUDIOVISUELLE est un établissement public de l'Etat
à caractère industriel et commercial, doté de l'auto-
-nomie administrative et financière. Cet organisme est
placé sous la tutelle du secrétariat d'état aux techni-
-ques de la communication.

Il gère directement les archives des sociétés natio-
-nales telles que Radio-France, Radio-France Internatio-
-nale, A2, FR3, qu'il reçoit en dépôt ou dont il a la
propriété.

Les fonds d'archives de radio et de télévision
gérés par l'I.N.A sont parmi les plus importantes
dans le monde: environ un million de documents correspon-
-dant à quelques deux millions de matériels.

L'I.N.A conserve pratiquement l'intégra-
-lité de la production télévisée. En revanche, il existe
une politique concertée avec Radio-France en ce qui
concerne la sélection des émissions de radio.

La PHONOTHEQUE de l'I.N.A, au cinquième étage de la tour de Radio-France, peut étonner lorsque l'on y pénètre pour la première fois.

Ici, pas de trace ou presque, de bandes son. Seuls les fichiers situés dans une vaste salle au fonds d'un couloir laissent supposer l'immensité des fonds. On a d'ailleurs davantage l'impression de se trouver dans une bibliothèque ou un centre de documentation que dans une phonothèque: au mur, les rapports d'écoute tapissent la surface, et à chacun correspond des fiches classées dans les fichiers.

Les documents sonores se trouvent eux, dans les nombreux étages supérieurs.

Les missions de ce service consistent en la réception du dépôt légal et en la conservation du patrimoine radiophonique public.

De plus, la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle lui a confié la propriété de l'ensemble des archives datant de plus de cinq ans à compter de la première date de diffusion.

En fait, c'est en 1940 que s'est créée la phonothèque de la toute nouvelle R.D.F, afin de pallier à l'abondance des productions radiophoniques qu'il faut bien se résoudre à conserver.

En 1946, est alors institué le dépôt obligatoire des enregistrements quotidiens de la radio.

1963 est l'année du transfert à la Maison de la Radio, dans des locaux qu'elle occupe encore actuellement.

C'est en 1974, suite à l'éclatement de l'ORTF, que

les fonds de la phonothèque sont attribués à l'I.N.A auquel incombe alors les missions de gestion, conservation et exploitation des documents alors qu'en revanche la documentation et le fichier central demeurent la propriété de Radio-France.

Aujourd'hui, outre les missions précitées, il incombe à la phonothèque une mission de commercialisation et de valorisation de son patrimoine. C'est d'ailleurs dans cette direction que s'orientera mon travail de DESS.

LA PHONOTHÈQUE EN CHIFFRES

La Phonothèque c'est :

● *Un personnel spécialisé*

16 documentalistes dont 2 cadres, 4 magasiniers, 2 correspondants de chaîne, 1 assistant de production, 2 techniciens supérieurs, 1 technicien d'exploitation, 1 agent de maîtrise administratif, 1 secrétaire et 1 chef de service.

● *Des locaux à la Maison de Radio-France*

— 1 400 m² de magasins (9 404 mètres linéaires de rayonnage) ;

— 100 m² de fichiers ;

— 64 m² de locaux de réception ;

— 96 m² servant à la fois de bureaux et de lieux d'écoutes ;

— 20 m² : 4 cabines d'écoutes ;

— 50 m² : 2 studios de restauration

— 18 m² : 1 cellule de copie.

● *Des magasins aux Essarts-le-Roi*

Plus de 10 000 mètres linéaires de rayonnage.

● *Des fonds en accroissement*

Précisément (en 1985) :

— 12 287 émissions versées ;

● *Des documents communiqués*

— 22 216 émissions (ou extraits d'émissions).

Copies après sélection pour Radio-France, ou d'autres sociétés de programmes ou entreprises culturelles (documents anciens de + de 5 ans) ou originaux récents (- de 5 ans) communiqués à Radio-France qui en est propriétaire ;

— 56 441 mouvements (bandes entrées ou sorties des magasins).

● *Des travaux techniques*

Et également (en 1985) :

— *Écoutes* : 4 097 heures dans des cellules techniques d'écoutes ;

— *Copies* : — INA : 1 644 heures de studio INA pour la restauration des fonds, éditions phonographiques, demandes d'ayants-droit ; 3 344 heures de studio Radio-France pour les copies antennes.

— *Inventaires* : 24 295 documents ont été préparés et saisis les 3 derniers mois de 1985 pour la base de données INA-SON, soit 2 340 heures de traitement documentaire.

● *Des activités en développement rapide*

Enfin, un service qui connaît depuis 1984 une augmentation brusque et très importante de ses activités, constatée aussi bien dans l'évolution des demandes d'archives venant de Radio-France (+ 63,45 % en 1984) que dans celle des activités de valorisation (+ 165 % de cotes demandées ; + 423,40 % du temps d'écoutes ; + 238 % du temps de copie).

Plus précisément : près de 4 000 heures de programmes sont fournies à Radio-France (3 773 heures) :

— 1 726 heures représentent 17 988 documents, fruits d'une *recherche documentaire* ;

— 1 746 heures 37 minutes sont fournies aux radios étrangères par le biais des *Echanges internationaux* et permettent aux chaînes de Radio-France d'acquérir plus de 1 500 heures de programmes gratuitement dans les mêmes radios étrangères ;

— 300 heures correspondant à des *émissions rediffusées intégralement*.

CHÔMEL (Maïc), INA, juillet 1986, Paris.

JUSTIFICATION DU SUJET

Les documents audiovisuels font désormais partie intégrante de toutes les sciences de l'information et de la communication. Il m'a donc paru important de porter à ces nouveaux supports un regard curieux et attentif. Regard qui me permettrait tout d'abord de prendre conscience de ce qui existe dans le domaine des archives audiovisuelles et ensuite d'approcher de plus près le travail de traitement et d'archivage de ces nouveaux supports.

Ces nouvelles techniques attisent énormément la curiosité et l'intérêt car elles sont devenues des actrices à parts entières de notre société; une part avec laquelle nous devons compter quotidiennement.

En effet, des milliers d'heures de radio et de télévision sont diffusées chaque année en France. Des heures qui représentent souvent un travail intense de la part de créateurs et de techniciens.

Il m'a donc semblé légitime de savoir ce que devenaient ces créations une fois qu'elles avaient été diffusées, à qui elles appartenaient, comment elles étaient traitées, qui les utilisaient...

Ce sont des questions auxquelles je tenterais de répondre dans mon mémoire.

Il me fallait cependant trancher dans ce sujet bien trop vaste pour être traité en une seule fois.

C'est le choix de mon lieu de stage qui a orienté mon sujet sur les documents sonores. Il me sera en effet plus facile d'étudier ceux-ci en me trouvant dans la plus importante structure qui ait à s'occuper de la production radiophonique publique française.

De plus, c'est un domaine qui n'a pas encore souvent été exploré, ce qui explique ma difficile et souvent infructueuse recherche bibliographique.

C'est après ma première visite qu'a pris naissance l'intitulé de mon sujet: les deux jours passés à la phonothèque et les discussions avec les documentalistes m'ont permis de constater qu'à la richesse du fonds ne semblait pas correspondre une richesse du public; et qu'à part les différentes chaînes de Radio-France, rares sont ceux qui peuvent avoir accès à l'incroyable diversité des fonds que recèle cette phonothèque.

Bien sur, nous ne sommes pas ici dans une bibliothèque, et il serait hors de question, pour des raisons évidentes de préciosité du fonds, de prêter les bandes ou les disques à n'importe qui. Mais ne serait-il tout de même pas possible d'élargir le public de la phonothèque et de rendre ses documents, qui tous, possèdent un potentiel de richesses inconnues, plus accessibles?

METHODOLOGIE DU MEMOIRE

outre la recherche d'informations à travers les différents ouvrages abordant le problème à traiter, ma collecte de renseignements se fera de plusieurs manières.

I.- Sur place, par une étude attentive de l'existant qui me donnera l'occasion de comprendre le fonctionnement de cet établissement. Le passage dans chaque service et le travail qui me sera confié devraient me permettre d'acquérir une première vue d'ensemble de la structure. Je pourrais ainsi prendre réellement conscience des possessions de la phonothèque, de ses acquisitions et de la façon dont sont traités, classés et rangés les documents: c'est à dire le travail de fonds de cet établissement.

II.- Par interview direct des employés de la phonothèque qui connaissent parfaitement les structures et qui sont plus à même d'en comprendre les finesses. De plus une lecture des bilans des années précédentes m'aidera à effectuer une sorte d'évaluation de la situation présente.

III.- L'objectif de ce DESS étant de voir si il serait possible d'envisager un élargissement du public de la phonothèque, il sera alors nécessaire, après avoir établi une liste des éventuels intéressés, de leur faire parvenir un questionnaire qui permettra de cerner différents points:

- leur connaissance de la phonothèque
- leurs besoins en matière de documents sonores
- leur désir d'accession à ces documents
- les conditions d'accès qu'ils seraient prêts à accepter
- les renseignements qu'ils désireraient avoir sur ses documents
- etc...

Bien sur, il n'est pas possible de prévoir une ouverture illimitée de la phonothèque, aussi il a bien fallu dresser une liste restrictive de personnes ou d'organismes susceptibles d'avoir un intérêt dans l'utilisation des archives sonores.

Voici une première liste:

- Chercheurs
- étudiants
- enseignants
- C.N.D.P
- Ministère de la culture
- Ministère de l'Education nationale

Les questionnaires seront adaptés à chaque catégorie de personnes interrogées.

Ajoutons qu'en plus de ce travail de DESS, l'INA me demande de réaliser un catalogue qu'il conservera et qui lui servira à répertorier thématiquement tous les documents existant à la phonothèque sur un sujet précis.

D'un commun accord, le thème de ce catalogue sera: "La Décolonisation française, de la Libération aux années cinquante".

Une ouverture vers un autre public ne pouvant passer que par une information de ce public, et donc par l'élaboration de catalogues (par exemple), je tenterais d'utiliser ce catalogue dans mes recherches de publics de façon à cibler davantage ma liste de personnes interrogées.

Les chercheurs, les enseignants et les étudiants interviewés seront forcément des personnes proches de l'histoire contemporaine. auxquelles je soumettrais, outre des questions d'ordre assez général, des questions plus précises prenant en compte l'intitulé de mon catalogue.

Dans l'état actuel de mes recherches, il ne m'est que difficilement possible d'élaborer un plan détaillé. En effet, l'essentiel de mon travail ne pouvant se faire que sur le lieu même de mon stage, c'est de la richesse et de l'importance de mes informations que dépendra l'organisation de mon mémoire.

Je sais cependant que mon travail s'organisera en trois phases qui seront:

1°- Un historique et une analyse de l'existant.

Dans lequel je tenterais d'expliquer le fonctionnement de la phonothèque. la chaîne documentaire, le budget, les entrées, les prêts, la politique de développement... seront décrits..

2°- Mise en place de la stratégie d'ouverture.

A partir des constatations précédentes, il faudra tenter de voir si une nouvelle politique est envisageable et répondre à différentes questions:
-quels sont les besoins extérieurs?(questionnaire)
-qui sont les personnes intéressées?(questionnaire)
-quels seraient les moyens nécessaires à la mise en oeuvre de cette stratégie.
-comment serait-elle vécue à l'intérieur?
-Le personnel serait-il motivé?
-quel serait l'apport d'une telle ouverture?
-etc...

3°-Un exemple concret de cette ouverture

Dans un troisième temps, je tâcherais de rattacher la réalisation de mon catalogue sur la Décolonisation à cette nouvelle politique de gestion des archives en étudiant concrètement l'impact que pourrait avoir cette réalisation sur un public déterminé.

Pour cela, je me servirais surtout du dépouillement des questionnaires, préalablement envoyés, et qui seront reproduits dans mon mémoire de septembre.

BIBLIOGRAPHIE

Suite à ma très tardive rencontre avec les responsables de la phonothèque, ma bibliographie ne pourra pas aborder tous les points de mon sujet de DESS. Elle sera bien sûr complétée en Septembre dans le mémoire qui fera suite à ce projet.

1°) Ouvrages généraux

a- Les documents sonores:

-Les archives de la radio.-Dossiers de l'audiovisuel, n°9, sept.-oct.1986.

L'un des rares documents consacrés exclusivement aux archives sonores. Il permet de faire le point sur la conservation des programmes de la radio française et étrangère et plus particulièrement sur la phonothèque de l'INA, en insistant sur son organisation et ses missions.

Avec chaque dossier, une revue de presse sur les ouvrages et périodiques consacrés à l'audiovisuel.

-La conservation des archives audiovisuelles.-Problèmes audiovisuels, n°2, 1981.

Surtout consacré aux archives de la T.V, ce numéro permet tout de même d'approcher quelques notions plus larges sur l'accès aux services d'archives, sur l'existence de catalogues ou de fichiers répertoriant les documents disponibles, et sur la duplication des documents etc...

-SAINTVILLE (Dominique).-Panorama des archives audiovisuelles,Paris:la Documentation française,1986,300p.

Cet ouvrage,fruit de la collaboration de quarante spécialistes des archives audiovisuelles tente de faire le point sur quatre thèmes majeurs: les stuctures de coopération internationale,les structures de conservation,les techniques d'archivage et les aspects juridiques de la conservation et de l'utilisation des archives.

-FAVIER (Jean).-Les archives. Paris:PUF,1985,coll.Que-sais-je n°805.

-MATRAS (Jean-Jacques).- L'audiovisuel.Paris:PUE,1981, coll.Que sais-je.

-MOUSSEAU (Jacques).- Le Petit Retz du paysage audiovisuel français. 1987,coll.Petit Retz.

-Le PAF:les 200 articles qui disent tout sur le paysage audiovisuel français. coll.Petit Retz.

Recensement de tous les acteurs du paysage audiovisuel français.

-MELLA (Agathe).- Archives du comité d'histoire de la radiodiffusion. Veyrier H.:1985.

-GASNAULT (François).- Les archives audiovisuelles.
Archimag,n°19,sept.-oct.1988.

-Le patrimoine audiovisuel en France.- La Gazette
des archives,n°spécial III,4e trimestre 1980

-L'audiovisuel:enjeux et paradoxes.- Revue française
d'administration publique,n°44,oct-dec.1987.

b-La phonothèque nationale:

-Le département de la phonothèque nationale et de
l'audiovisuel.- Phonographic bulletin,n°23.

-DEVIGNE (Roger).- La phonothèque nationale:bilan
de 10 ans de travail. Paris:Phonothèque nationale,1949.

-La phonothèque nationale:20 ans d'évolution:1940-1960.
Paris:Phonothèque nationale(supplément 1960)

-CALAS (Marie-France).- Pionniers de l'archivage:la
phonothèque nationale et l'association française des
archives sonores,journée d'études sur les sources de
l'histoire de la radio et de la télévision,organisée
par le groupe d'études historiques sur la radiodiffusion,
Paris:20 sept.1980.

2°) Problèmes spécifiques aux archives audiovisuelles

-PEROTIN-DUMON (Anna).- L'audiovisuel, nouveau territoire de la conservation. La Gazette des archives, n°109.

-Les archives audiovisuelles: actes du 27e congrès national des archivistes français, Limoges, sept. 1985. Paris: Archives nationales, 1986.

Avec un chapitre sur les archives sonores: leur constitution, leur traitement... ainsi qu'un chapitre sur la législation française.

-Les nouvelles archives: formation et collecte: actes du 28e congrès national des archivistes français, Paris, 29 sept.-1 oct. 1986. Paris: Archives nationales, 1987. textes législatifs en appendice.

-STIELOW (Frederick-J.).- The management of oral history sound archives. New-York: Greenwood Press, 1986.

-Conservation des bandes magnétiques et des films cinématographiques. Union Européenne de Radiodiffusion (UER), 1974, coll. Documents techniques de l'UER, n°2302.

-L'Oral en boîte: guide pratique pour la collecte et la conservation des enregistrements sonores. Paris: Association française des archives sonores (AFAS), 1984.

-GUILIANI (E.);DEL COURT (T.).- L'Oral en fiches:manuel de traitement documentaire des phonogrammes réalisés dans le département de la phonothèque nationale et de l'audiovisuel de la Bibliothèque Nationale. Paris: Association française des archives sonores,1985.

-L'Archiviste et l'inflation des archives contemporaines:actes de la 22° conférence internationale de la table ronde des archives,Bratislava,1983.

-L'Audiovisuel,techniques et communication.- Cahiers français.La Documentation française,1986.

-Les batiments d'archives,constructions et équipements. Paris;Archives nationales,1985.

Les nouveaux types de documents et leurs contraintes de conservation spécifiques.

3°)Législation et droit d'auteur

-DEBBASCH (Charles).- Le droit de l'audiovisuel. Paris: PUF,1984,coll. Que sais-je n°1360.

-MOINOT (Pierre).- Pour une réforme de l'audiovisuel: Rapport au Premier Ministre de la commission de réflexion et d'orientation présidée par Pierre Moinot. Paris: La Documentation française,1981.

p.89à91:l'exploitation des programmes.

-Questions juridiques relatives aux documents audiovisuels.- La Gazette des archives, n° spécial III, 4° trimestre 1980.

-CASILE (Nicole); DRHEY (Arielle).- Loi sur la communication audiovisuelle du 29 juillet 1982. Paris: La Documentation française, 1983.

-Audiovisuel: les réformes de 1986.- Regards sur l'actualité, n° 126, 1987.

-DELCROS (Bertrand); VODAN (Bianca).- La liberté de communication: loi du 30 septembre 1986: analyse et commentaires. Paris: CNCL, 1987.

p.131 à 133

-DROUOT (Guy).- Le nouveau droit de l'audiovisuel. Paris: Sirey, 1988.

intéressant aussi pour sa bibliographie.

-La SACD et l'audiovisuel.- Paris: Société des auteurs et compositeurs dramatiques, 1984.

-GILLIER (F.X.).- Droit de l'audiovisuel: la copie privée? Problèmes audiovisuels, n° 8, 1982.

On trouvera dans ce numéro des textes de référence essentiels (recommandations des organismes internationaux et législations nationales) sur le délicat problème de la copie privée.

4°) Les politiques de la communication

-La communication, besoin social ou marché?.-Paris:
La Documentation française, 1980, coll. Audiovisuel et
communication.

-La place de l'audiovisuel dans l'animation socio-
culturelle.- Bry sur Marne: INA, 1976.

-AUTIN (Jean).- 7 défis audiovisuels.- Paris:ed. Economica,
1984.

Réflexion sur la situation de l'audiovisuel
et sur son devenir.

-LEDOS (J.J.).- Le gachis audiovisuel: histoire mouve-
mentée d'un service public. Paris:ed. Ouvrières, 1986.



5°) Histoire de la radio

-DUVAL (René).- Histoire de la Radio. Ed. Moreau A., 1980.

L'auteur s'appuie sur une dizaine de
témoignages et des milliers de documents d'archives.

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



9660338